



Rapport d'activité

Pôle Cohésion Sociale

Service Prévention des Violences Conjugales et Intra Familiales (SPVCIF)

Année 2021

Siège social

146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

SOMMAIRE :

1. L'ASFAD	03
1.1 Présentation générale de l'Asfad	03
1.2 Valeurs associatives.....	03
2. PRESENTATION DU POLE ET DU SPVCIF	04
2.1 Les chiffres clés.....	04
2.2 Le Pôle Cohésion Sociale	04
2.3 Le SPVCIF (Service de Prévention des Violences Conjugales et Intra- Familiales).....	06
3. LES SERVICES DU SPVCIF	07
3.1 Unité Accueil de jour / Ecoute.....	07
3.1.1. Ecoute	07
3.1.2. Unité Accueil de jour	08
3.2 L'ALT (Allocation Logement Temporaire).....	12
3.3 Le dispositif ISCG (Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie).....	12
3.3.1. Les réunions internes	13
3.3.2. Les données d'activité	14
3.3.3. Les temps forts 2021 pour les ISCG	15
4. LA FEUILLE DE ROUTE 2022 POUR LE SPVCIF	17
Annexes	18

1.1. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2021 :

- 197 personnes en CDI au 31/12
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2021
- Budget 2021 : 9 666 000€
- 14 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 17 bénévoles d'intervention en 2021
- 7 réunions du conseil d'administration en 2021 ([composition du conseil d'administration](#))

1.2. Valeurs associatives

Le projet associatif 2016-2021 de l'association pose les principes et les valeurs de l'association.

Forte et riche de la capacité d'innovation, d'adaptation et de création, qui la traverse depuis plus de trente ans, l'Asfad se revendique comme une association féministe, militante, pleinement investie sur son territoire, soucieuse de faire vivre une action sociale de qualité, novatrice, diversifiée et adaptée dans ses méthodes, dans le respect des droits des personnes.

L'Asfad souhaite inscrire son action dans un processus d'inclusion sociale, de renforcement de la citoyenneté, de promotion de l'égalité et d'accès aux droits. Œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Asfad participe à la dynamique de réseau, et enrichit son action des multiples liens avec les partenaires du territoire.

2. PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE PREVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

2.1 Les chiffres clés

Chiffres clés	Accueil de Jour	Ecoute	ALT	ISCG
Nb de personnes accueillies	869	1.760 appels	31	2.073 saisines
Nb d'entretiens	499	1.760		2.846
Public	668 femmes 201 enfants	909 femmes 50 hommes	13 femmes 18 enfants	75 % de femmes
ETP	3,10 + 0,75 RdS			5 + 0,25 RdS

2.2 Le Pôle Cohésion Sociale

Bien que chaque service ou établissement de ce pôle accueille et accompagne un public qui lui est spécifique, en raison de leurs missions propres, nous pouvons dire que la problématique des violences conjugales et intrafamiliales traverse tous les services. Ainsi, l'activité du SPVCF est en lien ou peut être complémentaire des autres activités du pôle.

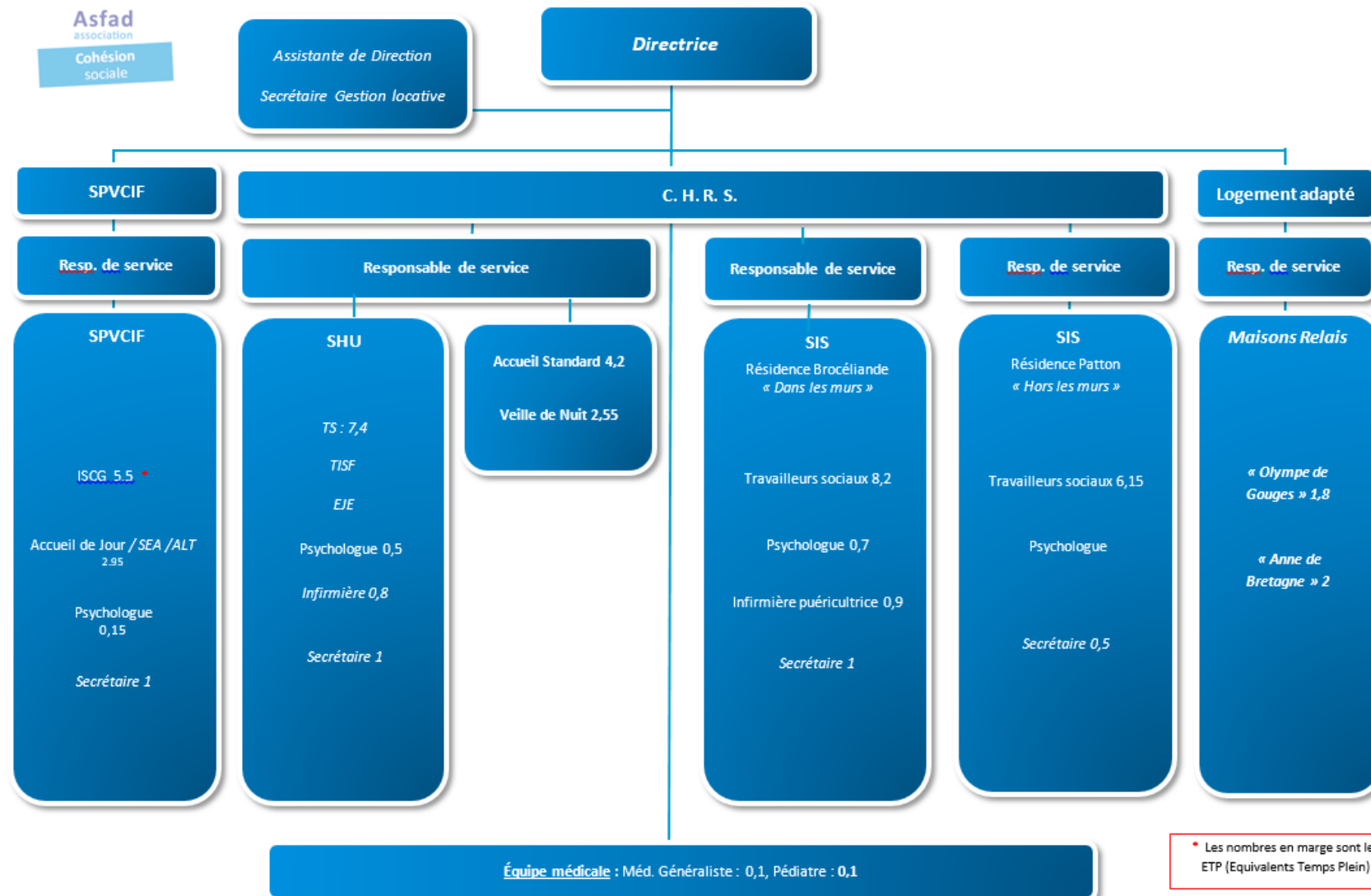
Le Conseil de Pôle (instance créée en 2018) :

Composé d'administrateurs.trices et de professionnel.les de chaque service, le conseil de pôle a pour but de favoriser une meilleure connaissance pour les membres du CA des activités du pôle, du public, des réponses apportées et de l'évolution des besoins. Ceci afin de nourrir les réflexions et décisions du CA. Le conseil de pôle a aussi pour objectif de rapprocher le CA des professionnels et du terrain et réciproquement.

→ Objectif à terme : définir un projet de pôle dans la déclinaison du projet associatif

Organigramme du Pôle « Cohésion Sociale »

Décembre 2021



2.3 Le SPVCIF (Service de Prévention des Violences Conjugales et Intra Familiales) :

Les actualités importantes :

- Arrêt de la mission des évaluations CHRS début 2021 qui est désormais assurée par le CHRS
- Ebauche du projet de pôle cohésion sociale et projet du service suspendue dans l'attente du projet associatif
- Journée annuelle du SPVCIF proposée aux acteurs-trices de la protection de l'enfance le 21.09.21 avec l'intervention de Linda TROMELEUE (psychologue) et de Maria-Elisabeth PLOQUIN (Infirmière au CHU de Poitiers) avec l'animation de Marlène PIASCO (journaliste)
- Réunions trimestrielles qui ont permis de rencontrer : Liberté Couleurs, la présidente du groupe d'avocat spécialisés en victimologie ; le RLG, CHGR EMPP et consultation victimologie, cellule PASS, IML, CHU, ASVB et le PF
- Augmentation des demandes d'interprétariat et des dépannages alimentaires.

Liens partenariaux :

- Plateforme départementale et RVFF / SIAO / ANISCG / M2PF (Maison de la confiance et de la protection des familles)
- Rencontres : avec le SDIS Pompiers de Rennes ; Alfadi ; AIS ; APE2A ; EMPP ; le Procureur et le parquet
- Présentation au CDAS des Marches de Bretagne et CDAS Couronne Rennaise Est
- Intervention auprès d'Askoria et auprès d'une formation Simplon.co.

Accueil de stagiaires : 4 stagiaires accueillies soit sur l'Accueil de jour, soit auprès des ISCG

Temps institutionnels :

- Réunions d'équipe ISCG (intervenantes sociale en commissariat et gendarmerie) mensuelles
- COPIL et bilans internes une fois par an, pour chaque poste ISCG
- Analyse de la pratique mensuelles spécifique aux ISCG et pour l'Accueil de jour avec l'équipe du service d'hébergement d'urgence.
- ADJ : réunions d'équipe ADJ tous les 15 jours ; temps cliniques tous les 15 jours

Formations internes:

- « les violences sexuelles » (UAIR, Planning Familial et CIDFF)
- « le système prostitutionnel : comprendre pour agir » (Amicale du Nid)

3. LES SERVICES DU SPVCIF

3.1 Unité Accueil de jour / Ecoute :

En 2021, plusieurs changements sur l'équipe : changement de Psychologue, un départ sur l'équipe sociale avec remplacement et pérennisation d'un poste en CDD en CDI à 0,75 ETP en janvier 2022.

Un travail s'est engagé dans le projet d'ouverture d'une Maison des Femmes avec le CHU et la Ville de Rennes et les partenaires concernés. Une visite de Citad'elles à Nantes a eu lieu ainsi qu'à la Maison des femmes de Seine Saint Denis

L'obtention d'une subvention de la CPAM a permis de proposer des ateliers « *Un temps pour soi* », des ateliers parentalité, des ateliers dédiés aux adolescents et du suivi psychologique en libéral. Il y a eu aussi la mise en place d'un 2^{ème} groupe de paroles en soirée de 17h à 19h une fois par mois.

3.1.1. Ecoute : 965 nouveaux dossiers sur l'année et 1.760 appels au total sur l'année 2021.

La ligne d'écoute départementale (**02 99 54 44 88**) fonctionne 24h/24h, 7j/7 (la ligne nationale est le 3919, gérée par la Fédération Solidarité Femmes).

La très grande majorité des mises en sécurité se fait en journée (reçue par les professionnel.les de l'Accueil de Jour, validées par le Responsable de service).

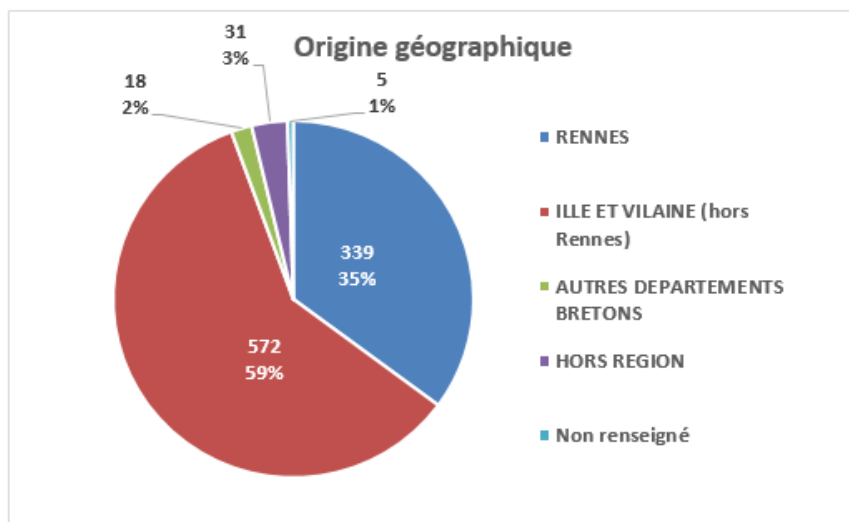
De 18h à 8h, c'est la Permanence Sociale (travailleur social) du CHRS Brocéliande puis le Veilleur de nuit qui reçoit l'appel et fait valider par le Cadre d'astreinte la mise en sécurité éventuelle.

190 nouvelles prises en charge hôtelières en 2021 sur Rennes Métropole au titre du protocole de mise en sécurité établi avec le SIAO. Cela fait au total 340 personnes si l'on compte les enfants.

Moyenne de nouveaux appels reçus par mois : 80

Sur les 965 « 1ers appels » : 909 émanent de femmes, 50 d'hommes, 3 émis par un couple et 3 dossiers ne sont pas renseignés.

Origine des appels : **94 %** des appels proviennent d'Ille et Vilaine.



3.1.2. Unité Accueil de jour :

Nombre de femmes accueillies : 668 - Nombre d'enfants accueillis : 201
Les entretiens individuels : 499

Le contexte sanitaire est venu impacter à plusieurs reprises les modalités d'accompagnement, et tout particulièrement l'accueil sans rendez-vous, les groupes de paroles et les ateliers collectifs.

Le soutien psychologique par le Psychologue du service :

21 femmes reçues en entretien	5 entretiens en moyenne par femme (pouvant aller de 1 à 16)	Durée moyenne de suivi : 3 mois	Fin du suivi pour : Les questions ont été traitées (23 %) Orientations vers d'autres structures (52 %) Changement de situation (25 %)
-------------------------------	---	---------------------------------	--

Ces échanges ont été étayés par des pratiques diversifiées (entretiens cliniques, EMDR, en soutien ou dans le cadre d'un travail psychothérapeutique...).

Depuis juillet 2021, le Psychologue anime des « temps cliniques » auprès des professionnels de l'équipe pour apporter un éclairage différent sur des situations concrètes et certaines problématiques rencontrées avec les personnes accueillies.

Les ateliers proposés :

L'équipe de l'ADJ a pu organiser **le 16 Décembre 2021 pour les femmes et les enfants présents, un atelier « bien-être » avec manucure** proposée par une dame accompagnée par le service, musique douce, échantillons d'hygiène et instruments de massage au rendez-vous.

8 femmes ont pu participer à l'atelier ainsi que 4 enfants.



Un goûter de Noël a été proposé par l'équipe le 20 décembre 2021 : 6 femmes étaient présentes, une adolescente et un enfant. Cela a été l'occasion pour les femmes d'apporter des spécialités de leur pays d'origine, ce fut un moment de partage et de détente. Des cadeaux ont été offerts aux enfants par l'Association (dons).



➤ « Un temps pour soi » animé par une praticienne en yoga :

Cet atelier a été positionné le mardi après-midi, dans la continuité du groupe de paroles du midi. Ceci n'a pas été sans effet, car nous avons pu avoir une forte demande et un retour positif des femmes venant au groupe de paroles pour pouvoir bénéficier de ce temps pour elles au sortir du groupe de paroles.

Chaque atelier s'articule autour d'une thématique spécifique et propose des outils en rapport. Le premier atelier avait pour thématique « un temps pour soi », et proposait de mêler l'écriture semi-guidée, l'auto massage et la respiration. Le deuxième atelier avait pour thématique « ralentir » avec un travail sur la respiration et le postural, tout en douceur.

➤ **Ateliers parentalité & ateliers ado :**

Les ateliers ont été proposés pendant les vacances de la Toussaint. Ils ont dû être suspendus pendant les vacances de Noël. Participants : 1 jeune fille du CHRS sur l'atelier Ados, 1 maman avec 2 enfants 6 et 10 ans, 1 femme avec 1 enfant

Objectifs :

- *Dépasser les blocages, les tensions*
- *Renforcer ses capacités personnelles, son potentiel*
- *Se régénérer et vivre plus positivement*
- **Renforcer le lien à la parentalité** avec un moment **complice** mère enfant(s)
- *Se **détendre**, lâcher prise*
- *Expression de soi*
- *Aider à résoudre des situations de **stress***
- *Aider à mieux gérer les **émotions***
- *Contribuer à valoriser **l'estime de soi** et ses propres capacités*
- *Travailler sa relation aux autres, le **vivre ensemble***
- Acquisition de techniques simples et réutilisables à l'Asfad ou à l'extérieur.

En fonction des attentes des participant-e-s et des axes de travail, l'intervenante adapte les thématiques des séances.

➤ **Permanences juridiques femmes étrangères ou d'origine étrangère sur le Droit international de la Famille :**

Cette permanence a eu lieu une fois par mois, assurée par une Juriste de l'UAIR. Le parcours migratoire et les multiples difficultés entraînent un épuisement physique, psychologique et moral. Les femmes qui se présentent à l'Accueil de Jour éprouvent de nombreuses difficultés liées à leur statut et ne connaissent pas leurs droits. Les conjointes de ressortissants français ou les femmes arrivées dans le cadre du regroupement familial obtiennent un Titre de séjour en raison de leur mariage. En cas d'interruption de la vie commune dans les premières années de vie en France, le Titre de séjour n'est pas renouvelé. Des dispositions législatives permettent aux Préfets de renouveler le Titre de séjour si

la rupture de la vie commune est motivée par des violences conjugales. Parmi les personnes informées, une partie relève du parcours personnalisé d'intégration républicaine (étrangères arrivées en France par le biais du regroupement familial ou en tant que conjointe de français). 15 femmes ont été accueillies dans les permanences accès aux droits pour les femmes étrangères victimes de violences à l'Accueil de Jour. Le public est composé de femmes âgées de 25 à 45 ans (82 %). Il s'agit de personnes primo-arrivantes, réfugiées, victimes de violences conjugales. Les sollicitations émanent majoritairement des pays du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est.

Les demandes enregistrées :

- 13 situations liées au séjour, à la rupture de la communauté de vie et/ou aux violences conjugales
- 5 demandes concernant l'état civil ou le passeport.
- 4 situations liées aux pensions alimentaires/prestations familiales.

➤ **Mise à disposition d'un bureau pour que l'Amicale du Nid puisse recevoir des femmes qui seraient en situation de prostitution sur le territoire**

➤ **Accueil des partenaires plusieurs mardis matins dans l'année :**

Il s'agissait de pouvoir inviter les partenaires à venir visiter le lieu, à leur présenter les missions du service et à pouvoir échanger autour de situations concrètes qu'ils peuvent rencontrer. Cela a pu être l'occasion de préparer une orientation sur l'Accueil de Jour.

Nous n'avons pu en faire que 3 sur les 5 prévus en raison du contexte sanitaire. Ces trois créneaux ont accueilli 39 partenaires provenant des CDAS principalement mais aussi de la SEA 35, du dispositif Apparté, de Rennes métropole ou encore de la MDPH et du CHU. Cette formule semble appréciée et démontre une méconnaissance de notre service, d'où l'intérêt de poursuivre sur 2022 cette proposition de rencontres.

➤ **Expérimentation menée pour l'accueil des hommes confrontés à une conjugalité violente (voir annexes).**

Suite à l'obtention d'une subvention du FIPD, nous avons proposé des rendez-vous avec une Psychologue en dehors de l'Accueil de Jour, sur une période de 9 mois.

Cette expérimentation visait à apporter des observations et des constats pour la création d'un CPCA (Centre d'Accueil pour les Auteurs) porté par l'AS 35 et 2 autres associations de Bretagne qui est maintenant opérationnel. Elle a pris fin en décembre 2021.

14 hommes rencontrés sur 21 contacts	54 rendez-vous proposés	Orientations par : Asfad, dont ISCG : 16 CDAS : 3 Gendarmes : 2
---	-------------------------	--

Nous avons pu constater qu'une vraie demande existait sur le territoire pour recueillir cette première parole. Chacun de ces hommes a pu être réorienté vers un lieu adapté : libéraux, CPCT (Centre Psychanalytique de Consultation et de Traitement), CMP (Centre Médico-Psychologique)... L'approche proposée aux hommes confrontés à une conjugalité violente a permis de lever les freins qui peuvent être vécus quand il y a une catégorisation judiciaire « victimes/auteurs ».

Cette expérimentation a permis :

- De proposer une approche de chaque singularité conjugale
- D'offrir un espace-temps différencié et distancié
- D'offrir un espace où se questionne la confusion ou l'emprise
- D'identifier les points de vulnérabilité
- De permettre un lieu de mise en récit
- De donner un autre cadre de prise en charge pour chaque conjoint

L'évaluation a été faite à travers des entretiens téléphoniques à partir de trois questions :

- Qu'est-ce que ces accompagnements vous ont apporté ?
- Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ?
- Vos commentaires libres

Dans l'ensemble, ils ont tous été très satisfaits de l'accompagnement proposé. Ils ont su tirer bénéfice des temps d'échanges et affirmer aussi l'importance de ce soutien dans ce qu'ils vivaient à ce moment-là. Plusieurs ont apprécié de savoir qu'un numéro d'écoute pouvait être joint dans le cas d'une mise en sécurité. Ils ont nommé l'importance aussi d'avoir un lieu ressource et qu'avoir une Psychologue pour ces rencontres était tout à fait adapté.

➤ **Groupes de paroles : 10 réalisés dans l'année**

Les groupes de parole sont co-animés par deux membres de l'équipe : un travailleur social et le Psychologue.

La pandémie a impliqué l'observation de mesures sanitaires strictes, dont le respect d'une jauge maximum. En moyenne, et sous ces conditions, les groupes de parole ont accueilli 5 femmes.

Les principales thématiques abordées sont en filigrane la culpabilité, l'inquiétude, la lassitude, la solitude et la perte de confiance en soi.

Nous avons ouvert à un nouveau créneau afin de permettre aux femmes de choisir entre un groupe qui se déroule le midi et un autre en soirée. Malgré les contingences liées au contexte, cette offre rencontre un public qui se dit très satisfait et en demande de poursuivre l'expérience.

➤ **Prévention outil « *Est-ce aimer ?* » :**

Nous avons répondu à un appel à projet qui a permis d'inscrire cet outil dans une liste nationale des outils de prévention pour l'Éducation Nationale.

Nous avons fait une animation auprès d'AGV35 avec l'intervention complémentaire du Planning Familial suite à un appel à projet du Département.

Nous avons proposé une animation auprès du Service d'Hébergement d'Urgence de l'Asfad et du SIAO 35 ainsi qu'une animation auprès du Conseil d'Administration et de la Directrice Générale de l'Asfad.

➤ **Convention avec Petit a (Association de Psychologues) :**

Nous avons pu proposer 60 séances de prises en charge pour les femmes et les enfants qui ne relèvent pas du droit commun et qui n'ont pas les possibilités financières d'avoir des suivis en libéral. Nous

avons mis en place cette convention en septembre 2021. Entre septembre et décembre 2021, nous avons orienté : une femme de 43 ans pour 6 séances ; une enfant de 5 ans pour 3 séances avec une réorientation vers un Psychologue en libéral grâce à un financement CAF.

3.2 L'ALT (Accompagnement en Logement Temporaire) :

Les demandes sont évaluées après notes sociales du ou de la référent-e social-e et évaluation complémentaire du service.

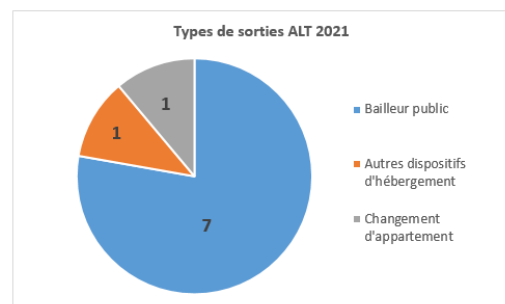
Il faut relever du Droit commun, avoir des ressources et que l'éloignement géographique permette de faire cesser les violences.

Nous avons réorganisé le temps dédié à l'ALT afin de proposer des rendez-vous sur l'Accueil de Jour, permettant ainsi aux femmes de découvrir l'Accueil de Jour et de pouvoir s'inscrire dans une proposition d'accompagnement, si elles le souhaitent.

L'accompagnement social est réalisé par le CDAS ou un autre service externe.

L'accueil sur l'ALT a permis d'héberger 13 femmes et 18 enfants.

Les 9 sorties : certaines femmes ont pu bénéficier de l'accompagnement proposé sur l'ADJ, comme les ateliers un temps pour soi ou le groupe de parole.



3.3 Le Dispositif ISCG (Intervenant.e Social.e en Commissariat et Gendarmerie) :

En 2021, déploiement pérennisé des postes en CDD ouverts en 2020 et nouveau ½ poste déployé sur les Communautés de communes de Chateaugiron, Liffré-Cormier et Val d'Ille d'Aubigné, soit trois compagnies de Gendarmerie différentes. Le poste d'ISG sur la Compagnie de Gendarmerie de Rennes s'étend à tout Rennes Métropole à partir de 2022.

Pour les ISG, co-animation des formations VIF (Violences Intra-Familiales) proposées aux Gendarmes et participation active aux réseaux VIF sur les différents territoires.

L'activité des ISCG est en constante augmentation, ce qui démontre que ces postes sont de mieux en mieux repérés et donc de plus en plus sollicités. Pour mieux évaluer la charge, un premier travail a été commencé à partir d'un indicateur temps : combien de temps passé sur chaque intervention ? Cela a été fait sur le dernier trimestre :

- 60 % des interventions durent maximum 1h
- 40 % de 1h à 3h.

Il nous faut maintenant évaluer les situations avec un ou des indicateurs qualitatifs. Compte-tenu de la montée en charge des saisines, nous allons devoir définir des priorités car les ISCG ne vont pas pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

3.3.1 : Les réunions internes :

- Journée nationale ANISCG le 07.10.21 :

L'ensemble des ISCG de l'Asfad a pu y participer. Cela a permis de renforcer la cohésion d'équipe et de rencontrer aussi les autres professionnel-le-s en poste sur le territoire national.

Cette année, l'ANISCG a proposé un ordre du jour riche avec :

- un retour sur le déploiement de ce dispositif et le renforcement des moyens alloués à l'ANISCG (mi-temps supplémentaire), le rapport de l'IGA (Inspection Générale de l'Administration) suite à une enquête nationale mettant en avant l'hétérogénéité de ce dispositif, les points de vigilance à avoir : complexité importante pour les postes mixtes Commissariat et Gendarmerie (19 % des postes sont mixtes), rémunération pas assez valorisée et risque de turn-over avec de jeunes professionnelles (42 % tiennent moins d'un an sur les postes), 52 % des postes sont rattachés à des associations et différences de salaire importantes avec la fonction publique, mise en avant de la plus-value du dispositif pour les bénéficiaires et les politiques publiques...

Il en ressort un fort besoin d'harmoniser et de consolider les pratiques de ce dispositif.

A retrouver sur le site de l'ANISCG

<http://www.aniscg.org/fr/pages/documentation-6.html>

- Réunions ISCG Grand Ouest :

L'ANISCG organise deux fois par an des rencontres régionales d'une journée, réunissant les ISCG de la Bretagne, des Pays de la Loire et de la Basse Normandie, ce qui représente une quarantaine d'I.S.C.G. Cette année, les réunions ont pu reprendre sur site.

Ces temps, animés par l'un des deux Chargés de mission de l'ANISCG, permettent aux I.S.C.G du Grand Ouest de :

- se retrouver et accueillir les nouveaux-elles I.S.C.G du territoire
- réfléchir ensemble à leur quotidien, mutualiser les expériences, échanger sur les difficultés rencontrées dans leur organisation
- rechercher une certaine cohérence : la pratique des ISCG peut être très différente en fonction du secteur d'intervention (Commissariat/Gendarmerie) ou en fonction de la structure qui porte le poste (associations/départements/collectivités)
- échanger sur des situations sociales complexes
- obtenir des informations nationales par le biais du coordinateur
- lutter contre l'isolement des professionnels.

Par le biais des référentes régionales, le chargé de mission diffuse également régulièrement, par mail, des informations pertinentes pour la fonction. Il reste un interlocuteur mobilisable en cas de situation juridiquement litigieuse, ou en cas de difficultés d'exercice des missions au sein des Commissariats/Gendarmeries.

- **Réunions Responsables de service du Grand Ouest :**

Ces réunions ont pour objectif de partager, d'échanger autour de l'encadrement de ces postes, de comprendre les enjeux tout en limitant les risques psycho-sociaux inhérents. Il s'agit aussi de proposer des outils communs.

Les deux réunions (en mai et en octobre) ont permis de valider une expérimentation sur 3 mois afin de mettre en avant le temps passé sur les situations pour lesquelles les ISCG sont saisies, car bien souvent c'est le seul nombre de saisines qui est mis en avant. Cela vient amener un aspect qualitatif et affiner la prise en compte de leur activité.

3.3.2 : les données d'activité

- 80% en moyenne de retour sur mise à disposition

Retours sur Mises à disposition	ISC RENNES *	ISCG FOUGERES	ISG Cie RENNES	ISG REDON	ISG VITRE	Total
	194	85	469	350	397	1495
sur un total de xx saisines	253	177	546	367	485	1828
%	76,7%	48,0%	85,9%	95,4%	81,9%	--

*Le mode de saisine de l'Intervenante en Commissariat est différent de celui des ISG. Pour l'ISC, la part des saisines Police représente environ 51 % des saisines, tandis que pour les ISG, les saisines Gendarmerie représentent environ 75 à 80 % des saisines.

- 62% en moyenne des situations non connues des services sociaux

	ISC RENNES	ISCG FOUGERES	ISG Cie RENNES	ISG REDON	ISG VITRE	Total
Situations inconnues des Services sociaux	108	10	332	262	269	981
Total situations avec suivi	273	177	469	350	397	1666
%	39,6%	5,6%	70,8%	74,9%	67,8%	--

- 75% sont des femmes

	ISC RENNES	ISCG FOUGERES	ISG Cie RENNES	ISG REDON	ISG VITRE	Total
nb de femmes majeures	223	116	349	272	287	1247
Total situations suivies d'actions	273	177	469	350	397	1666
%	81,7%	65,5%	74,4%	77,7%	72,3%	--

- 56% concerne des VIF (violences intra familiales)

	ISC RENNES	ISCG FOUGERES	ISG Cie RENNES	ISG REDON	ISG VITRE	Total
Nombre de situations de violences intrafamiliales	208	64	284	207	165	928

- Les 3 principales problématiques rencontrées (autres que les violences intrafamiliales) sur les situations suivies d'action :

	ISC RENNES	ISCG FOUGERES	ISG Cie RENNES	ISG REDON	ISG VITRE	Total
Conflit	41	3	72	66	8	190
Harcèlement	--	5	--	--	--	5
Conduite à risque	19	4	65	37	22	147
Difficultés éducatives	23	--	33	23	96	175

3.3.3 : les temps forts 2021 pour les ISCG

- **Animation de formation dispensée auprès des Gendarmes**

Les Intervenantes Sociales en Gendarmerie ont co-animé avec un.e Gendarme 25 à 30 demi-journées de formations sur les violences conjugales auprès des Gendarmes des différentes Compagnies de Gendarmerie sur l'ensemble des territoires. L'objectif est d'améliorer la connaissance, la compréhension et la prise en charge de ces situations par les services de Gendarmerie ;

- **Rencontres avec des partenaires**

Les ISCG sont régulièrement amenées à présenter leur poste et leurs missions auprès des partenaires afin de favoriser le suivi des situations, qu'il s'agisse d'associations, d'institutions telles que la CAF, la CPAM, les écoles..., d'élus, d'organisme de santé, de tutelle.... Ces partenaires sont très diversifiés car les situations reçues par les ISCG révèlent des problématiques multiples. Les ISCG ayant un rôle d'orientation des personnes vers les services les plus à même de les accompagner dans leur situation, cette dimension d'interconnaissance est essentielle ;

- **Co animation de soirée débat à l'occasion de la journée du 25 novembre**
- **Accueil de 6 stagiaires sur l'ensemble de l'équipe**
- **Participation aux réseaux VIF sur les territoires : un nouveau réseau a été créé sur le pays de Vitré.**

Vignette clinique commune

L'ISG, facilitateur de liens entre les acteurs

En 2021, la brigade reçoit un soi-transmis du parquet suite à un signalement de personne vulnérable. En effet, un particulier a écrit au procureur pour lui faire part de ses inquiétudes au sujet d'une femme âgée de plus de 80 ans, très isolée, qui subirait des violences de la part d'un homme de son entourage. L'alerte a aussi été donnée au niveau de la Plateforme 3977 (maltraitance personnes âgées et handicapées). Nous sommes en premier lieu contactés par le CDAS, destinataire de l'alerte 3977. Ils ont cherché à rentrer en contact avec Madame sous la forme d'un rendez-vous en Mairie, renouvelé une fois sans que Madame n'ait donné suite. Ils n'ont pas d'autres moyens de l'approcher et espèrent que le poste d'ISG offre d'autres opportunités. Le Gendarme en charge du soi transmis tente à son tour plusieurs fois de téléphoner à Madame pour lui proposer un rendez-vous, mais elle ne répond pas. Il décide donc de passer au domicile et elle consent à se manifester et à échanger avec lui. Madame vit recluse chez elle, volets fermés dans un petit pavillon figé dans les années 80. Elle évoque des relations parfois compliquées avec un ami mais cherche à se montrer rassurante à tout point de vue. Néanmoins, toute l'attitude et le langage non verbal de Madame expriment le contraire. Ne voulant pas aller au-delà de ses résistances, le Gendarme lui parle de la fonction d'ISG et la prévient que nous rentrerons en contact avec elle. Ainsi après plusieurs appels et messages, alors que nous nous apprêtons à abandonner, Madame nous appelle. Nous fixons un rendez-vous à son domicile quelques jours plus tard. Le jour venu, Madame nous attend et nous engageons une discussion au début timide puis de plus en plus développée. Elle nous parle de son histoire personnelle émaillée de souffrances et de cet homme qui un jour, il y a 15 ans, lui a proposé son aide pour la véhiculer alors qu'elle fait tous les jours plus de 20 km aller/retour à pied pour aller rendre visite à sa mère en maison de retraite. Cette aide se transforme en amitié puis en piège puisqu'elle se retrouve asservie à Monsieur, tantôt pour l'héberger et l'entretenir, tantôt pour lui faire son ménage, ses courses, répondre à son besoin de compagnie ou autre... Elle peut nommer à plusieurs reprises des actes de violences et dire que son quotidien est conditionné au sien. Désormais, Monsieur et Madame vieillissant, les visites semblent s'espacer et les exigences se calmer. Mais Madame apparaît encore terrorisée et sous l'emprise de cette homme qui peut se manifester à tout moment. Nous l'aidons à mettre des mots sur ce vécu et à poser également des limites sur ce qu'elle est en droit de refuser et de dénoncer à la Justice. Madame nous dit entendre les choses mais ne rien vouloir faire car cette relation, même chaotique, lui apporte semble-t-il malgré tout, des bénéfices notamment en terme de rupture de l'isolement. Par ailleurs, nous profitons de cet entretien « exclusif » pour questionner sa situation sociale. Madame pourrait d'ores et déjà au regard de sa dépendance naissante, bénéficier d'aides extérieures qui la soulageraient et l'entoureraient. Elle nous dit le savoir et nous présente les courriers du CDAS qu'elle semble avoir précieusement conservés. Néanmoins, pour le moment elle ne souhaite pas s'en saisir mais accepte que nous communiquions quelques informations sur sa situation sociale au CDAS. Notre échange s'achèvera sur l'exposé de sa jeunesse à l'appui des objets souvenirs qui ornent son entrée. Quelques jours plus tard Madame nous recontactera pour être conseillée dans un problème avec sa banque, nous permettant ainsi d'introduire concrètement le CDAS auprès d'elle. Cinq mois plus tard, le CDAS, engagé dans un accompagnement très progressif me demandera de soutenir Madame vers un dépôt de plainte.

ADJ/Ecoute/ALT :

- Un accompagnement sur la cohésion de l'équipe
- Projet Maison des Femmes // CHU
- Déploiement de l'accompagnement des enfants sur l'Accueil de Jour
- Ateliers self-défense et sensibilisation au cyber-harcèlement
- Déploiement des outils de prévention dont l'outil « est-ce aimer ? »

ISCG :

- Accompagnement sur la cohésion d'équipe
- Analyse de la pratique commune avec SOS VICTIMES & AIS 35
- Travail sur la définition des territoires des ISCG et la charge d'activité pour définir des critères de priorité
- Affiner les indicateurs qualitatifs sur les postes d'ISCG.

ANNEXES :

- ✓ Synthèses retours des ateliers proposés par Lucie CAVEY
- ✓ Article AEF sur les postes ISCG
- ✓ Plaquette du Pôle psycho social du Commissariat de RENNES
- ✓ Bilan accompagnement des hommes (E. RONDIN)
- ✓ Article Ouest-France sur le ciné débat du 25 novembre
- ✓ Programme de la journée annuelle du SPVCIF (21/09/21)
- ✓ Activité des ISCG (détails)

Synthèse retours des ateliers proposés par Lucie CAVEY 1/2

Bilan – Janvier –juin 2021 – ATELIERS UN TEMPS POUR SOI

6 ateliers ont été proposés entre janvier et juin

1 atelier mensuel après le groupe de parole de l'accueil de jour.

La salle : les aménagements : opacité des fenêtres, tapis, paravent ont permis d'améliorer nettement l'ambiance de la pièce.

Participation :

La fréquentation a varié de 2 à 6 participantes avec une moyenne de 4 femmes / atelier.

Elles participent presque toute au groupe de parole avant l'atelier (sauf une femme)

(voir sur la liste des inscriptions de l'accueil de jour pour le détail)

Le noyau de participantes (3/4 femmes) venant régulièrement échangent de plus en plus sur leur situation respective (en début et fin de séance) Une véritable confiance s'est installée de mois en mois.

Il y a une sorte de cooptation qui s'opèrent. Les femmes qui participent aux ateliers « Un temps pour soi » conseillent à d'autres femmes qui participent au groupe de parole de venir essayer l'atelier « yoga ».

Communication : quelques points d'amélioration : plusieurs femmes ont demandé à recevoir un message avec un doodle pour pouvoir s'inscrire et recevoir une confirmation. Elles ont tendance à croire que c'est l'intervenante qui gère les inscriptions et la communication et qui pourrait les appeler, les informer... surement parce qu'il n'y a pas de référent fixe au sein de l'équipe ? Pour ma part, j'inscris les femmes d'une séance sur l'autre mais j'estime que ce n'est pas mon rôle de les appeler ou de leur envoyer des confirmations ou notifications par mail.

L'accueil : la fluidité entre le groupe de parole et l'atelier fonctionne bien. L'intervenante et l'atelier sont bien repérés et intégrés par toute l'équipe de l'accueil de jour.

Retour des participantes : le même type de retour positif que les premiers mois. Les femmes apprécient beaucoup ce moment de pause et de bien-être qui leur permet de reprendre possession de leur corps et de décompresser après le groupe de parole. Certaines refont des exercices chez elles.

L'atelier leur permet de développer une écoute de leur corps. Elles sont demandeuses de comprendre leurs douleurs physiques et font facilement le lien avec leurs douleurs psychiques/leurs traumatismes. Elles disent que ce rendez-vous leur manque quand elles ne peuvent pas y participer.

Participation de la directrice à une séance : une femme présente à l'atelier n'avait été prévenu et a préféré quitté l'atelier en cours (car elle ne souhaitait pas garder son masque mais aussi car la présence de la directrice la dérangé). Les autres femmes ont apprécié la venue de Mme au groupe de parole et à l'atelier pour qu'elle se rende compte de l'importance de ces 2 temps et de leur complémentarité.

Personnellement, j'aurai bien aimé avoir un temps d'échange avec la Directrice Générale et j'ai trouvé dommage qu'elle n'assiste pas à l'atelier dans son intégralité.

Synthèse retours des ateliers proposés par Lucie CAVEY 2/2

BILAN ATELIERS UN TEMPS POUR SOI

ATELIERS 14 septembre et 5 octobre et passation avec Lucile Debroize

Atelier du 14 septembre :

5 femmes participantes, 2 habituées et 3 nouvelles.

Les participantes étaient un peu perturbées par l'annonce du départ de la psychologue et inquiètes de la poursuite ou non du groupe de parole.

Annonce de mon départ proche. Compréhension des femmes en même temps qu'une déception pour les habituées. Elles ont été rassurées de savoir qu'il n'y aurait pas d'interruption ou d'arrêt des ateliers.

Atelier du 5 octobre :

5 femmes participantes, 2 habituées, 2 femmes ayant déjà participé à 2 ateliers et 1 nouvelle.

Les nouvelles participantes ont appréciées les propositions et il y a eu une bonne entente dans le groupe.

La salle était froide, (pas de chauffage !) et les participantes ont trouvé cela dommage car cela ne leur a pas permis de profiter pleinement de l'atelier (surtout pour le temps de la relaxation finale)

Temps d'échange + pot en fin d'atelier avec venue de Lucile Debroize qui reprendra les cours. Thé chaud le bienvenue pour se réchauffer !

Très bonne ambiance sur ce temps convivial qui a permis aussi aux femmes d'échanger entre elles et que nous discutons de la genèse de l'atelier « Un temps pour soi » et de son développement. Les « habituées » ont appréciés que mon départ soit annoncé en amont et qu'il y ait une passation.

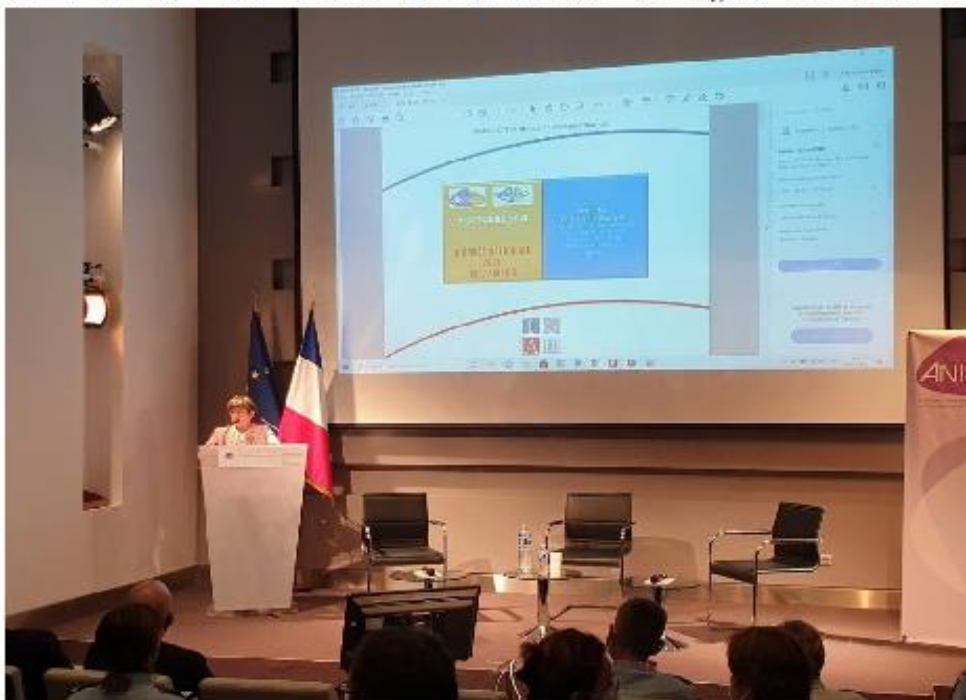
L'accueil de Lucile s'est très bien passé, les femmes ont senti que l'atelier allait pouvoir continuer dans le même esprit et sont reparties avec le sourire !



Dépêche n° 660087
Par Madame Judith Blanes
Publiée le 11 10 2021

Face à l'augmentation rapide du nombre d'ISCG et la disparité de leurs conditions de travail, leur statut sera renforcé

Marlène Schiappa a annoncé, jeudi 7 octobre 2021, "une remise à plat totale du cadre de référence" des ISCG. La ministre déléguée à la Citoyenneté, qui intervenait devant l'Aniscg, veut s'inspirer des recommandations de l'IGA. Les grandes lignes de ce rapport, présenté par Isabelle Guion de Meritens, et des travaux de l'association montrent que la montée en puissance rapide du dispositif est inaboutie, notamment sur le volet pilotage et financement. Trente ans après leur création, le positionnement des ISCG à la fois dans et hors des commissariats et brigades est encore fragile.



Isabelle Guion de Meritens a présenté le rapport de l'IGA lors de la journée nationale de l'aniscg le 7 octobre 2021. | AEF

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF info

AEF info - Groupe de presse professionnelle numérique - www.aefinfo.fr
137, rue de l'Université 75007 Paris - 01 83 97 46 50

Plaquette du Pôle Psycho Social du Commissariat de RENNES

Avant, pendant, après,
une intervention de Police

La psychologue

06.22.63.83.85

psychologue-rennes@interieur.gouv.fr

L'intervenante sociale

06.18.83.10.07

intervenant-social-rennes@interieur.gouv.fr

*Bureaux situés à l'Hôtel de Police
22 boulevard de la Tour d'Auvergne
Rennes*

Entretiens gratuits et confidentiels



**Écoute Psychologique
et Accueil Social
en Commissariat**



***Vous avez besoin d'être écouté,
soutenu, informé :***

un professionnel peut vous recevoir

Avant, pendant, après,
une intervention de Police

La psychologue

06.22.63.83.85

psychologue-rennes@interieur.gouv.fr

L'intervenante sociale

06.18.83.10.07

intervenant-social-rennes@interieur.gouv.fr

*Bureaux situés à l'Hôtel de Police
22 boulevard de la Tour d'Auvergne
Rennes*

Entretiens gratuits et confidentiels



**Écoute Psychologique
et Accueil Social
en Commissariat**



***Vous avez besoin d'être écouté,
soutenu, informé :***

un professionnel peut vous recevoir

Bilan accompagnement des hommes (E. RONDIN)

Accompagnement des hommes confrontés à une conjugalité violente
Bilan du 1^{er} février au 30 juin 2021 et du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021
Elodie Rondin, psychologue

Période et lieu de RDV

Du 1^{er} février 2021 au 30 juin 2021

Du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2021

Un bureau ASFAD au 146 C route de Lorient, 35000 Rennes

Un bureau au siège de l'ASVB à l'Espace Santé Olivier Sabouraud 7 rue de Normandie, 35000
RENNES

Nombre de contacts et d'hommes rencontrés

Nb contacts	Nb hommes rencontrés
21	14

Les 7 contacts non rencontrés n'ont pas souhaité de rdv, ou alors il s'agissait d'un appel pour un proche ou encore une incarcération qui n'a pas permis de rdv

Nombre d'hommes victimes rencontrés	11
--	----

L'impact des violences n'est pas genré et les hommes rencontrés présentent exactement le même tableau clinique et les mêmes troubles psychotraumatiques observés chez les femmes victimes de violences conjugales.

La honte est un affect très présent et l'inexistence de lieu de paroles pour les victimes hommes ainsi que les stéréotypes qui circulent sur l'image de l'homme (ex : on ne pleure pas quand on est un homme) ne permettent pas toujours facilement à ces messieurs de prendre la parole. Il est à noter que plus de la moitié des hommes rencontrés n'étaient pas dans une démarche de séparation, voir un souhait de faire un essai de vie de couple avec la mise en cause des violences.

Nombre de RDV

février	mars	avril	mai	juin	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
3	8	6	6	5	4	7	9	6	54

Lors de la prise en charge, j'ai proposé entre 1 rdv et jusqu'à 5 rdv pour un sujet.
Un rdv dure une heure environ, il faut aussi prévoir le temps de déplacement parfois.
Le temps passé en réunion, rendez-vous divers, travail d'écriture : 20 heures

Age

Les hommes rencontrés ont entre 18 et 60 ans, moyenne d'âge autour de 45 ans.

|

Nombre d'hommes mis en cause (condamnation, garde à vue, plaintes, passage en police/gendarmerie sans plaintes)

En attente d'audience correctionnelle	1
Plaintes en cours d'instruction	5
Passage en police/gendarmerie sans plaintes	1
Incarcération au moment du contact ou pendant la pc	1
Total :	8

Dans les orientations, 9 hommes sur les 21 contacts étaient concernés par une situation de mise en cause.

Une seule situation sur les 21 contacts concernait des violences intrafamiliales (fils qui frappe sa mère), les autres situations relevaient des violences conjugales.

Il est important de noter que les profils « auteurs » rencontrés relèvent du niveau 1 ou 2 (cf Coutanceau), ce qui signifie qu'il s'agit de personnes volontaires et désireuses de changer leur comportement, capable de subjectiver et d'interroger leur responsabilité. Les 3/4 étaient en couple ou en refondation de couple avec la victime. Les rendez-vous étaient alors très pertinents pour ces messieurs pour penser leur conjugalité.

Orienteurs :

SPVCIF (accueil de jour, écoute)	8
Ecoute permanence CHRS	1
ISCG	7
CDAS	3
Gendarmes	2

L'information de cet espace a bien circulé sur les CDAS, cet accueil est venu « soulager » les travailleurs sociaux, ainsi que les gendarmes car dans de nombreuses situations il a été relevé la pertinence d'un lieu de parole et la demande aussi de ces hommes. J'ai pu constater le travail en amont de mes collègues et partenaires qui ont permis que la rencontre se produise pour un public peu habitué à rencontrer des psychologues et encore moins sensible à l'idée de parler de soi.

Profil professionnel :

Travail CDD CDI formation (BTP, Enseignant, travail tertiaire...)	11
Chef d'entreprise	2
ESAT	1
MDPH	2
Etudiant	1
Sans emploi	4

La plupart des messieurs rencontrés sont insérés professionnellement.

Nombre d'hommes soutenus par les services sociaux ou autres vis-à-vis d'une conjointe violente

CDAS	3
ISCG	3
ASE	2
SAVS	1
CMP	1
Total :	10

La plupart des hommes rencontrés avait l'aide d'un service social, les ISCG très souvent et voir cumulaient avec l'aide sociale à l'enfance.

Profils :

L'alcool et le cannabis est fortement consommé, comme anxiolytique très souvent, pour la moitié des hommes rencontrés.

Les ¼ des hommes rencontrés ont un passé d'enfant témoins de violences, ont souffert de carences affectives.

Bilan :

Cet espace est venu vraiment répondre à une demande sur le territoire. Peu importe le lieu où la parole se pose pour la première fois, il y a des hommes qui ont saisi cette invitation à venir dire ce qui se passait pour eux. La situation de rendez-vous sur le « terrain ASFAD » n'a jamais été un problème. La communication a été très importante sur cet espace de parole et très vite les CDAS et autres partenaires ont saisi cette opportunité d'orientation.

La souplesse de la prise de contact a été un atout, la possibilité d'appeler ou d'être appelé par la psychologue lève les résistances. Il a été important de pouvoir répondre dans un délai court à la demande, d'être réactive, de proposer des rendez-vous rapprochés et une souplesse sur les horaires. (Temps du midi, fin de journée).

L'accueil de ce public nécessite une ouverture d'esprit et l'approche « hommes en situation de conjugalité violente » est pertinente. Cette approche nous décale complètement d'auteur et victime qui sont des signifiants liés à la procédure judiciaire et ainsi nous a permis d'accueillir des hommes avec ce qu'ils ont à dire, pour ensuite mettre au travail l'éprouvé qui est de l'ordre de la victime ou la reconnaissance de sa place d'auteur. La clinique des violences conjugales est vaste et il arrive que la violence soit un mode de communication dans un couple. J'ai veillé à orienter chacun vers des lieux différents, CMP, libéraux, CPCT...

Cet accompagnement a permis à beaucoup de ces messieurs de découvrir un psychologue, d'envisager qu'une aide est possible en parlant.

Ce dispositif doit donc s'inscrire dans un cadre institutionnel précis, une collaboration d'équipe pluriprofessionnelles et d'orientation psychosociale ainsi qu'une bonne connaissance des dossiers des conjointes et/ou conjoints accompagnés.

Cette expérimentation a eu tout son intérêt pour :

- Proposer une approche de chaque singularité conjugale
- Offrir un espace-temps différencié et distancié. En effet, ce qui caractérise les situations de violence conjugales c'est la proximité avec l'autre qui est une grande source d'angoisse et en même temps trop de distance peut produire un risque, d'abandon voir de néantisation identitaire
- Offrir un espace où se questionne la confusion ou l'emprise
- Identifier les points de vulnérabilité
- Permettre un lieu de mise en récit
- Donner un autre cadre de prise en charge pour chaque conjoint

Guipry-Messac

Une soirée débat contre les violences faites aux femmes



L'équipe intervenante de la soirée débat.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le cinéma l'Alliance a présenté, jeudi, un court métrage, *Avant que de tout perdre*, pour préparer le débat dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Sur le même thème, une exposition photos de Jordann Corre est présentée dans le hall d'entrée du cinéma.

La violence est une force brutale exercée contre une personne : une contrainte illégitime, physique ou morale, sexuelle, administrative, économique, numérique... Les violences désignent tout acte de violence, répété ou non, commis au sein d'un couple dès qu'elles sont susceptibles d'entraîner des conséquences sur les plans physiques et psychologiques.

« Pour rompre ce fil, il faut repérer les violences et en parler. La victime doit se sentir soutenue et en sécurité, pour qu'elle s'exprime. La personne est reçue seule, dans l'anony-

mat et dans le respect de la confidentialité. Un temps d'écoute, de bienveillance, sans jugement », explique Émilie Da Silva Costa, de l'Association pour les familles en difficultés (ASFAD).

Les premiers gestes sont de veiller à protéger la personne : préserver son intégrité physique, morale, ainsi que celles de ses enfants. Il faut aider la victime à surmonter son angoisse. Les gendarmes et les policiers doivent enregistrer une plainte.

Des observations de spectateurs : « **Pourquoi la femme quitte la maison et non l'inverse. Cela permettrait aux enfants de garder leurs repaires** ». Joséphine, étudiante, en social, avec des amies : « **Nous choisissons une carrière sociale qui nous conduira à accompagner de telles situations. C'est motivant** ».

Les numéros à connaître : 17, 114, 3919, ou l'ASFAD, tél. 02 99 54 44 88.

Programme de la journée annuelle du SPVCIF (21/09/21)



Journée annuelle de réflexion - Asfad Prévention des Violences Conjugales et Intra Familiales Le mardi 21 septembre 2021 – de 10h à 16h

*« Travailler ensemble
afin d'optimiser les stratégies de protection »*



Cette journée se déroulera à la **Maison des Associations – 6 Cours des Alliés à RENNES**

Gratuit et sur invitation – nombre de personnes limité
Coupon-réponse joint à retourner pour le 09/09/2021 au plus tard



Pass sanitaire obligatoire

PROGRAMME

10h-11h	Petit – déjeuner d'accueil	
11h-12h	Intervention en visio de Linda TROMELEUE , Psychologue clinicienne <i>« L'auteur de violences au sein du couple et dans l'intrafamilial : sa personnalité, son fonctionnement »</i> <i>« L'impact sur les pratiques professionnelles »</i>	Salle 100
12h-12h30	Questions / réponses	
12h30-14h	Pause déjeuner libre	
14h-14h30	Accueil	Salle 100
14h30-15h30	Intervention en visio de Maria Elisabeth PLOQUIN , Infirmière, Centre de psycho traumatologie du CHU de Poitiers <i>« Le contexte des violences conjugales lors de la séparation »</i> <i>« Les conséquences pour les enfants exposés aux violences intrafamiliales »</i> <i>« Le phénomène d'emprise »</i>	Salle 100
15h30-16h	Questions / réponses	

Animatrice de la journée : **Marlène PIASCO**, Journaliste.

Activité des ISCG (détails)

L'ISC RENNES :

Nombre de saisines et nombre d'entretiens proposés

- 494 saisines au total
- 273 accompagnements engagés et 304 personnes rencontrées
- 831 entretiens (dont 325 échanges partenariaux)

Problématiques rencontrées

Sur les 273 situations accompagnées (suivies actions)

VIF (v physique, psycho, sexuelle, harcèlement)	175
Conflit hors contexte familial	41
Difficulté éducatives	23
Conduites à risques	19
Harcèlement hors contexte familial	2

Pourcentage Hommes, femmes, enfants

Sur les 273 situations accompagnées (suivies actions)

Hommes majeurs	42
Femmes majeures	223
Enfants	6

208 victimes de violences conjugales ou extra conjugales ont été accueillies (199 femmes et 7 hommes)

Nombre de situations inconnues des services sociaux : 40%

Origine des saisines

Sur les 273 situations accompagnées (suivies actions)

Police	110
Auto saisine	29
Services sociaux	31
Services médicaux	9
Contact direct par l'intéressé	26
Elus, services municipaux	0
Autres	4
Assos	54
Assos aide aux Victimes	3

Sur les 273 situations accompagnées (suivies actions)

Territoires	
Rennes	190, dont 20 hébergées à l'Asfad
Cesson	7
Chantepie	10
St Grégoire	5
St Jacques	6
115/SDF	14
Hors secteur	35
NR	0

Quartiers administratifs du territoire de RENNES

Quartiers administratifs du territoire de RENNES
(situations suivies)
Kleber : 28
Maurepas : 24
Villejean : 20
Chps Mx : 21
Le Blosne : 26
Cleunay : 24
Autres : 115/SDF/Asfad/NR

32 situations suivies, issues de quartiers prioritaires :

Maurepas : 5
Villejean : 9
Chps Mx : 5
Le Blosne : 11
Cleunay : 2

Victimes, mise en cause, autres :

Sur les 273 situations accompagnées (suivies actions)

Victimes	174
Mis en cause	10
Hors champ pénal	89

Echanges partenariaux :

- **Asfad :**
 - Présentation de poste au service d'hébergement d'urgence et au service d'insertion sociale
 - Rencontre des ISCG avec la nouvelle Directrice Générale de l'Asfad, à la Gendarmerie de Vitré
 - Réunion des ISC du Département
- **Police :**
 - Rencontre service communication de la Police
 - Groupe Partenarial Opérationnel – Mairie de St Grégoire
 - Présentation du poste aux nouveaux arrivants de la DDSP35, à une élève Police de Djibouti, auprès d'agent assurant une mission d'accueil du public au sein de Commissariats ou Bureaux de Police de la zone Ouest.
- **Partenaires extérieurs :**
 - Secteur associatif : Couples et familles ; CPCA/AIS 35 ; Planning familial ; Chargée de mission de lutte contre les inégalités H/F et violences dans les musiques actuelles en Bretagne
 - Collectivités : Responsable solidarité emploi, chef service Police Municipale, Directeur solidarité éducation du CCAS de St Jacques ; puis nouvelle responsable du CCAS de St Jacques (changement en 2021) ; Responsable du CCAS de Chantepie
 - Services sociaux : CDAS Conseiller conjugal ; participation au temps fort du CDAS de Villejean dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes / Dalle Kennedy ; équipe du CDAS de la couronne rennaise Ouest ; SDIS/pompiers ; IML
 - Parquet : membres du Parquet - dont le Procureur ; juriste assistante au Parquet spécialisée dans les violences au sein des couples
 - Présentation d'ateliers : « Mémo de vie » et Application « App'Elles »
- **Accueils ponctuels de stagiaires de différents diplômes/nouvelle collègue :**
 - Stagiaires : trois élèves assistantes sociales de 2^{ème} année, une élève en psychologie, une stagiaire à l'accueil de jour de l'Asfad
 - Collègue ISCG Fougères

Le Pôle Psycho-Social (PPS) du Commissariat de RENNES :

En 2020, une note nationale a annoncé la mise en place des PPS dans les Commissariats lorsque les fonctions présentes le permettent, ce qui est le cas à RENNES, du fait de la présence d'une Psychologue et d'une fonctionnaire de Police au Bureau d'Aide aux Victimes.

Le poste d'ISC est ainsi rattaché au Bureau Prévention-Partenariat-Communication de l'Etat-major, permettant à ces trois postes d'être coordonnés par une même entité et pouvant ainsi répondre aux demandes des professionnelles, ou se faire relais auprès de différents interlocuteurs, ou encore à les aider à initier des projets.

Ainsi, les premières réunions du PPS avec l'Etat-major ont vu le jour en 2021 et ont permis de travailler sur différents points, notamment autour de la communication du PPS, pour lui donner plus de visibilité en interne. Une réunion interprofessionnelle, pour favoriser la connaissance des acteurs qui gravitent dans le monde judiciaire, a également été initiée. Ces premières impulsions ouvrent la porte à d'autres initiatives possibles pour 2022.

La référence régionale de l'ANISCG :

L'ANISCG a découpé la France en neuf grandes régions. Chaque région dispose d'une référente régionale, en binôme avec une suppléante. Nommée référente régionale suppléante en 2019, l'ISC de RENNES est devenue titulaire en 2021. Le binôme a été complété par une ISG du FINISTERE (fonctionnements Gendarmerie/Commissariat et portages associatif/Département ainsi représentés). Les référentes, toutes en poste d'ISC ou G, animent le réseau d'une région, constitue une ressource de proximité pour les ISCG et permettent l'articulation entre les ISCG et les chargés de mission.

L'ISG Compagnie de Gendarmerie de RENNES METROPOLE :

- 546 saisines au total
- 469 accompagnements engagés et 867 personnes rencontrées
- 1149 entretiens (dont 282 échanges partenariaux)

Sur les 469 situations accompagnées (suivies actions)

VIF (violence physique, psycho, sexuelle, harcèlement)	284
Conflit	72
Difficulté éducatives	33
Conduites à risques	65
autres	15

Pourcentage Hommes, femmes, enfants

Sur les 469 situations accompagnées (suivies actions)

Hommes majeurs	62
Femmes majeures	349
Enfants	58

Sur les 469 situations accompagnées, 332 situations ne sont pas connues des services sociaux (soit 70.8 %) et 311 situations (90 %) n'étaient pas connues des services gendarmerie avant l'intervention qui a motivé la saisine de l'ISG.

Origine des saisines - toutes situations confondues

Sur les 469 situations accompagnées (suivies actions)

Gendarmeries	359
Auto saisine (CRO gendarmerie)	55
Services sociaux	16
Services médicaux	1
Contact direct par l'intéressé	33
Elus, services municipaux	3
M2PF, autre ISG	2

Pourcentage de saisines par territoires ou brigades ou communes

Sur les 469 situations accompagnées (suivies actions)

Territoires intervention gendarmerie	
Brigade de VERN	134
Brigade de BRUZ	88
Brigade de PACE	86
Brigade de MORDELLES	52
Brigade de LIFFRE	52
Brigade de BETTON	57

Victimes, mise en cause, autres - situations prises en charge

Sur les 469 situations accompagnées (suivies actions)

Victimes	243
Mis en cause	27
Hors champ pénal	199

Les temps forts sur le poste :

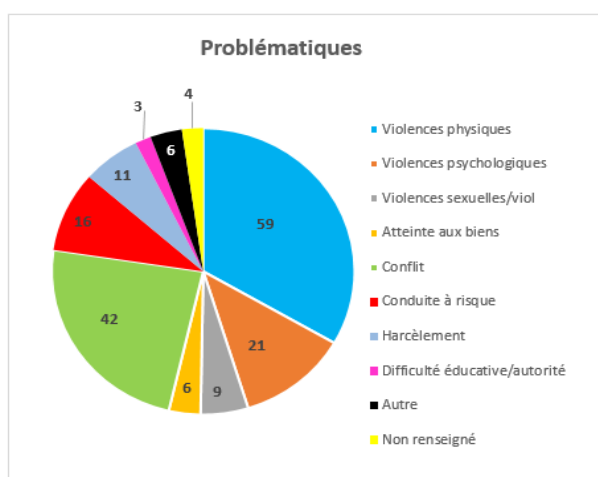
- Co animation de 8 demi-journées de formation sur les violences conjugales auprès des gendarmes de la compagnie de RENNES

L'ISCG de FOUGERES :

177 saisines et 24 entretiens.

Echanges partenaires : 5

Problématiques rencontrées (les 3 principales) : Conflit 42 (dont 3 qui sont hors couple/famille) ; Conduite à risque : 16 (dont 4 qui sont hors couple/famille) ; Harcèlement 11 (dont 5 qui sont hors couple/famille).



En raison d'arrêts maladie successifs de l'Intervenante, le poste n'a été que partiellement pourvu sur le 1^{er} semestre. Il n'a donc pas été déployé comme souhaité. L'activité n'est donc pas à la hauteur de ce qu'elle aurait été si le poste avait été pourvu à 100 %.

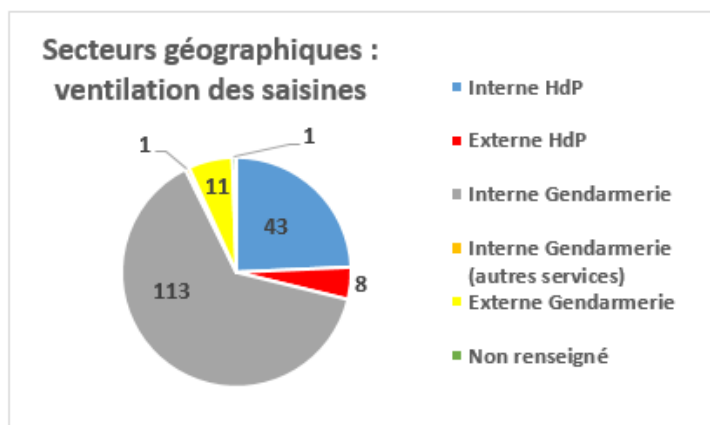
Sur les 177 saisines

Hommes majeurs	39
Femmes majeures	116
Enfants	17
Total	172 (dont 5 de non renseignés)

Nombre de situations non connues des services sociaux : 10

Retour sur les mises à disposition : 85

Origine des saisines :



Les temps forts sur le poste :

Des rencontres ont eu lieu avec les partenaires principaux du territoire (AIS, aide aux victimes, écoles, hôpital, CMP, Ape2a, CAF, UDAF, CDAS...).

Une présentation du service s'est faite au CDAS des Marches de Bretagne et une participation au réseau VIF local.

Des sessions de formation en co-animation avec une Gendarme ont aussi été proposées.

L'ISG de VITRE et PAYS de la ROCHE AUX FEES :

Nombre de saisines et nombre d'entretiens proposés :

- 485 saisines au total
- 397 accompagnements engagés et 576 personnes rencontrées
- 722 entretiens (+ 482 échanges partenariaux)

Problématiques rencontrées

Sur les 397 situations accompagnées (suivies actions)

VIF (v physique, psycho, sexuelle, harcèlement)	224
Conflit hors contexte familial	8
Difficulté éducatives	96
Conduites à risques	22
Harcèlement hors contexte familial	6

Pourcentage Hommes, femmes, enfants

Sur les 397 situations accompagnées (suivies actions)

Hommes majeurs	97
Femmes majeures	287
Enfants	13

elles ont été accueillies (150 femmes et 15 hommes)

Nombre de situations non connues des services sociaux

387/485 situations non connues services sociaux

269/397 situations non connues services sociaux

5/485 NSP

Origine des saisines - toutes situations confondues

Sur les 397 situations accompagnées (suivies actions)

Gendarmeries	247
Auto saisine (RCVV gendarmerie)	12
Services sociaux	40
Services médicaux	11
Contact direct par l'intéressé	70
Elus, services municipaux	4
Autres	11

Pourcentage de saisines par territoires ou brigades ou communes

Sur les 397 situations accompagnées (suivies actions)

Territoires intervention gendarmerie	
Brigade Vitré	141
Brigade Châteaubourg	30
Brigade Argentré	47
Brigade La Guerche de Bretagne	35
Brigade Retiers	32
Brigade Janzé	66
Brigade Châteaugiron	26
Autres	20

Répartition des situations en fonction des EPCI (sur la base 485) : Vitré communauté 62% - Roche aux fées 24%

Victimes, mise en cause, autres situations prises en charge

Sur les 397 situations accompagnées (suivies actions)

Victimes	251
Mis en cause	40
Hors champ pénal	106

Les temps forts sur le poste :

- Accueil d'une stagiaire 2eme année assistante service social sur 8 semaines de février à juillet 2021
- Co animation de 9 demi-journées de formation sur les violences conjugales auprès des gendarmes de la compagnie de Vitré
- Co animation avec une gendarme d'une soirée de formation/sensibilisation aux violences conjugales auprès des professionnels de santé du Pays de La Roche aux fées le 18/10/21
- Participation au nouveau réseau VIF du Pays de Vitré : développement de deux actions, newsletters « Sur le VIF » et préparation d'ateliers d'échanges et d'interconnaissance sur le thème des violences conjugales

L'ISG de la Compagnie de Gendarmerie de REDON :

367 Saisines

744 Entretiens avec les personnes principalement physiques (sauf pendant les périodes de confinement)

351 Echanges avec les partenaires (principalement par téléphone)

soit 1095 contacts au total.

Sur les 350 situations accompagnées (suivies actions)

VIF (violence physique, psycho, sexuelle, harcèlement)	207
Conflit	66
Difficulté éducatives	23
Conduites à risques	37
Autres	17

Pourcentage Hommes, femmes, enfants

Sur les 350 situations accompagnées (suivies actions)

Hommes majeurs	69
Femmes majeures	272
Enfants	9

Nombre de situations non connues des services sociaux

262 situations non connues services sociaux sur les situations rencontrées.

302 situations non connues services gendarmerie sur les situations rencontrées.

Origine des saisines - toutes situations confondues

Sur les 367 saisines totales

Gendarmeries	336
Auto saisine (CRO gendarmerie)	6
Services sociaux	8
Services médicaux	5
Contact direct par l'intéressé	6
Elus, services municipaux	2
Associations	2
Autre	2

Nombre de saisines par territoires ou brigades ou communes

Sur les 350 situations accompagnées (suivies actions)

Territoires intervention gendarmerie	
Brigade de REDON	56
Brigade de PIPRIAC	48
Brigade de GUICHEN	121
Brigade de VAL D'ANAST	23
Brigade de BAIN DE BRETAGNE	102

Sur les 350 situations accompagnées (suivies actions)

Victimes	250
Mis en cause	73
Hors champ pénal	27

Les temps forts sur le poste

- Co animation de 7 demi-journées de formation sur les violences conjugales auprès des gendarmes de la compagnie de Redon
- Accueil d'une étudiante en 1^{ère} année de formation Assistante de Service Social à partir du 8 Novembre 2021 jusqu'au 24 Janvier 2022.
- Co-animation d'une soirée ciné-débat le 25 novembre sur les Violences Intrafamiliales organisée par le réseau VIF des Vallons de Vilaine (voir article en Annexe)
- Participation au comité de suivi du Grenelle contre les violences conjugales sur le secteur de Redon.